
Compétitivité économique

Posté par Comptatopeur - 25-02-2008 à 21:56

La compétitivité économique peut être définie comme étant la « capacité à faire face à la concurrence et à occuper une position dominante sur un marché donné ». Cette capacité à s'affirmer, à assurer sa survie et à se développer face aux concurrents extérieurs peut s'appliquer aussi bien à une entreprise qu'à un pays ou une région. La compétitivité économique revêt plusieurs formes, selon

qu'il s'agisse du facteur qui la détermine. L'on distingue ainsi deux grandes formes de compétitivité économique lesquelles sont composées à leur tour de sous-groupes : il s'agit de la « compétitivité quantitative » et de la « compétitivité qualitative ». La « compétitivité qualitative » renferme deux sous sous-groupe : la « compétitivité-coût » et la « compétitivité-prix ». La « compétitivité-coût » permet de calculer, pour chaque bien vendu ou échangé, son indice de production unitaire. La « compétitivité-prix » dépend quant à elle des marges réalisées par l'entreprise ou pays et du taux de change. Elle fait référence à la « compétitivité-coût ». Rappelons également que la compétitivité-prix est aussi appelée « compétitivité-change ». Ensuite, la deuxième forme de compétitivité économique concerne la « compétitivité qualitative ». Elle se compose de la « compétitivité-produit » ainsi que de la « compétitivité structurelle ». Mais que veut dire tout cela ? La « compétitivité-produit » est la compétitivité économique liée à l'évolution de la technologie. Elle prend en compte la qualité des produits, leur fiabilité, le service après vente, les garanties, l'image de marque du produit et de l'entreprise qui le fabrique, les compétences mises en oeuvre, les innovations... tout ce qui peut avoir un rapport avec l'amélioration de la qualité d'un produit. La « compétitivité structurelle » quant à elle est liée à la structure de l'entreprise c'est-à-dire aux différentes stratégies adoptées, à la taille de l'entreprise... La compétitivité économique d'une entreprise, d'un pays ou d'une région, se mesure dès lors par rapport à la quantité et à la qualité de ses produits. Elle repose sur des principes fondamentaux tels que l'innovation qu'elle soit technique ou commerciale, les infrastructures, la disponibilité de la main d'oeuvre (qualifiée si possible), la capacité de l'entreprise ou du pays à faire face à la demande interne et externe, la maîtrise des coûts de production... Vous l'aurez donc compris, la compétitivité économique d'une Entreprise ou d'un Pays, se compare à la part de marché (PDM) qu'il ou qu'elle détient.

Source : <http://www.aquadesign.be/news/article-7191.php>

=====